

*Tarif des douanes*

parce que dans le secteur privé, quand on réussit à faire un profit de un dollar, le taux d'imposition est si élevé que ce dollar on le trouve trop précieux pour le risquer ailleurs que dans les cas d'entreprises à capital ou chiffre d'affaire élevés.

● (2102)

Donc, sans chercher à diminuer l'effet qu'a eu le programme DISC, je pense qu'une bonne partie de nos difficultés sont nées de cette loi fiscale, qui a transformé un régime essentiellement simple en cauchemar de complications, et ôté en fait toute décision au secteur privé. Aujourd'hui, nous payons les pots cassés. Il n'y a qu'une façon de s'en sortir, c'est de supprimer cet impôt qui pénalise l'initiative et l'efficacité pour imposer les coûts. Ce sera la seule façon d'éliminer le gaspillage et de remettre l'industrie en situation de compétitivité avec les États-Unis, avec les pays émergents d'Asie et avec nos confrères industriels d'Europe.

Je veux m'en prendre ce soir à la gabegie décisionnelle qui règne au ministère de l'Industrie et du Commerce. Je pense qu'elle a des effets désastreux au niveau de la production. Je ne pense pas que nous pourrions remonter cette pente qui nous conduit à la faillite nationale tant que nous n'aurons pas adopté une stratégie industrielle à moyen et à long termes, une stratégie continuellement révisable en fonction de la conjoncture mondiale. Il faut cesser de pénaliser l'efficacité, rétablir les incitations pour ceux qui cherchent l'efficacité et la frugalité et pour ceux qui travaillent. Il n'y a pas d'autre façon, à mon avis, de générer nos propres capitaux à une échelle suffisante pour les investissements et l'expansion, à une échelle qui permette de réaliser l'infrastructure de transport nécessaire, de mettre en valeur l'énergie des régions neuves et de réaliser tous les efforts qu'il faudra consentir si nous voulons demeurer un pays industrialisé. Il faudra donc que le gouvernement réaménage sa politique, qu'il change ses façons de penser si nous voulons que les choses s'améliorent, si nous voulons réaliser une distribution plus équitable de notre produit national brut.

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Je voudrais, monsieur le président, faire quelques brèves remarques sur le bill C-48 que nous étudions présentement. Dans l'ensemble des Canadiens, le bill C-48 est loin d'être d'une clarté permettant de découvrir si les intérêts des Canadiens sont strictement protégés surtout en ce qui a trait au domaine industriel. Peut-être qu'au niveau commercial, il y a une certaine protection, mais à mon avis ce n'est pas suffisamment clair.

Évidemment le bill se réfère à beaucoup de numéros tarifaires avec lesquels l'ensemble de la population n'est pas trop familière, et à ce titre, monsieur le président, je voudrais encore une fois signaler à l'attention de la Chambre qu'il me semble qu'il y aurait possibilité pour les responsables de la rédaction des projets de lois qui sont soumis à la Chambre de rédiger avec plus de clarté, parce qu'en somme, ces lois sont destinées au peuple canadien. Ce sont les Canadiens qui doivent les vivre, les observer, les appliquer dans leur milieu et il me semble que plus les lois seraient claires, bien compréhensibles pour l'ensemble de la population, cela permettrait au gouvernement d'avoir plus de facilité pour administrer.

Pour ma part, monsieur le président, j'ai été pendant de nombreuses années, je ne voudrais pas me vieillir en disant cela, au service d'une municipalité comme secrétaire-trésorier.

[M. Huntington.]

J'étais appelé évidemment comme tous les autres secrétaires-trésoriers dans les municipalités du Québec et du Canada à rédiger des règlements à la demande du maire, à la demande des conseillers municipaux, et je me suis toujours efforcé de tâcher de rédiger des règlements qui soient clairs pour que les contribuables qui devaient les vivre soient en mesure de les comprendre et de pouvoir plus facilement les observer. Je m'efforçais de plus de préparer des communiqués pour qu'ils soient distribués aux familles de la municipalité afin qu'elles puissent prendre connaissance des décisions qui avaient été prises par les autorités municipales dans le meilleur des intérêts des contribuables. Depuis que je siége à la Chambre des communes, je ne sais pas si je me trompe, mais j'ai essayé de me transposer dans le même contexte et j'ai essayé du moins d'apporter ma contribution pour que les lois que doivent vivre les Canadiens soient des plus claires possible.

Je me souviens que l'honorable député de Lotbinière qui a siégé à la Chambre, M. Auguste Choquette, qui a été mon adversaire dans la circonscription de Bellechasse et qui malheureusement n'a pas été très heureux à l'occasion de cette compétition, mais à tout événement, là n'est pas le point.

Il a dit ici à la Chambre qu'il ne fallait pas que les lois soient trop claires afin de permettre aux avocats d'avoir du travail en essayant de les expliquer à la population. Je suis certain qu'à cette occasion il plaisantait, mais c'est toutefois bien écrit dans un discours qu'il a prononcé à la Chambre et c'est inscrit au *hansard* et n'importe qui peut s'y référer. À mon avis, on devrait faire en sorte que nos lois soient beaucoup plus claires, beaucoup plus précises pour que les intéressés, qui doivent vivre quotidiennement avec ces lois adoptées par le Parlement, puissent comprendre la raison pour laquelle les législateurs ont mis tel ou tel article dans tel ou tel projet de loi.

Je vois l'honorable ministre des Approvisionnement et Services (M. Goyer) qui me regarde avec un sourire, mais je suis convaincu que d'après sa physionomie il se dit: Mais, mon Dieu, que c'est donc vrai ce qu'il dit! En réalité moi j'ai toujours compris qu'il était beaucoup plus facile pour un gouvernement, quel qu'il soit, fédéral, provincial, municipal ou scolaire, d'administrer dans le meilleur des intérêts d'une population, lorsque la population comprend le pourquoi de telle ou telle décision.

Monsieur le président, j'ai parcouru très brièvement le bill C-48. Je ne peux pas dire que je l'ai approfondi, comme on devrait le faire normalement, parce qu'on manque de temps. À tout événement, j'ai découvert qu'il y aurait avantage pour toute la population, ainsi que pour le gouvernement, que l'on clarifie un peu plus, qu'on s'explique davantage sur tel ou tel article, afin que la population puisse découvrir si réellement l'intérêt de chacun est mis en évidence, au lieu de protéger uniquement ceux qui ont avantage à faire des importations pour le plaisir de le faire, et ce en vue de réaliser des profits. Or, monsieur le président, ce qui intéresse surtout l'ensemble des travailleurs canadiens, par ce bill C-48, c'est le fait que le gouvernement n'accepte pas l'entrée au Canada de produits qui viennent en concurrence avec la capacité des industries du Canada. Et j'imagine que c'est la même chose pour les travailleurs de n'importe quel autre pays, que ce soit les Américains, les Africains, les Asiatiques. En somme, tous les travailleurs dans n'importe quel pays ont des intérêts et ils veulent bien que